

Ensemble En Terre de Camargue

décembre 2013

Aigues-Mortes

Le Grau-du-Roi / Port-Camargue

Saint-Laurent d'Aigouze

Le trimestriel de la Communauté de Communes

numéro

17



*Offrons
une seconde vie
à nos déchets
de Noël*

**Communauté
de communes**

Terre de CAMARGUE

■ Aménagement p.3, 4, 5 et 6
■ Chronique du Tri p.8, 9, 10 et 11

■ Culture p. 14 et 15
■ Sports d'eau p.16

SOMMAIRE

ECONOMIE

Zone d'Activités
Fibre optique p.3
Potelets p.3

AMENAGEMENTS

Travaux structurants p.4 et 5
Prolongement de promenade p.6

ZOOM

La Commande Publique p.6 et 7

CHRONIQUE DU TRI

Seconde vie des déchets p.8 et 9
Tous motivés pour trier p.10
Encombrants p.11

DELIBERATIONS

Délibérations p.12 et 13

CULTURE

Loula Luz p. 14
Téléthon p.14
Heure du Conte p.14
Coups de coeur p.15
Sélection p.15
Le Mois du Film Documentaire p.15

SPORTS D'EAU

Activités du Centre Aqua-Camargue
p.16

«Ensemble, en Terre de Camargue» est distribué dans les boîtes à lettre du territoire, mais il est possible que certaines personnes ne le reçoivent pas. Il est donc mis à disposition dans les Offices de Tourisme, les mairies, le Palais des Sports et de la Culture (Le Grau du Roi), divers commerces et les bâtiments intercommunaux gérés par la CCTC comme les bibliothèques, la salle Camargue, les ports maritimes de plaisance et Aqua-Camargue.



Edito de la Rédaction

En cette fin d'année, la rédaction a souhaité mettre l'accent sur notre action en matière de développement économique en faisant un zoom sur l'actualité de la **Zone d'Activité Terre de Camargue (p.3)**.

Ce bulletin vous présente également les **projets structurants (p.4 et 5)** concernant l'aménagement de la rive droite du chenal d'Aigues-Mortes portés à la fois par le Communauté de Communes, le Conseil Général du Gard, la Mairie d'Aigues-Mortes et le Syndicat Mixte de Gestion de la Camargue Gardoise ainsi que le **prolongement de l'aménagement du Quai des Croisades à Aigues-Mortes (p.6)**.

Du côté des finances publiques, un zoom est fait sur le **service de la Commande Publique (p.7)**.

La Chronique du Tri vous propose quelques **conseils pour Noël (p.8, 9 et 10)** et vous rappelle les règles relatives à la **collecte des encombrants (p.11)**.

Enfin, en ce qui concerne le Cadre de vie, vous trouverez les dernières actualités relatives au réseau des bibliothèques et à la **Culture (p. 14 et 15)** et les activités proposées par notre **Piscine Aqua-Camargue (p.16)**.

La rédaction vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Le Comité de Rédaction

Ensemble En Terre de Camargue

■ Directeur de la publication:
Enry Bernard-Bertrand

■ Comité de Rédaction:
Enry Bernard-Bertrand, Renaud Lafuente, Léopold Rosso,
Service communication CCTC

■ Conception, graphisme et
mise en page:
Service Communication CCTC

■ Photos :
Service Communication CCTC,
sauf mentionné.

■ Illustrations:
Service Communication CCTC

■ Impression:
Imprimerie Rimbaud
Tél : 04 90 06 60 30

■ Dépôt légal: décembre 2013

■ ISSN: 1967-7073

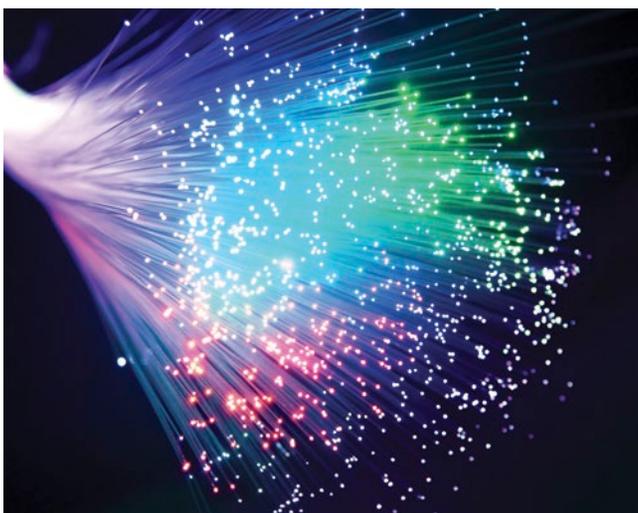
■ Edité à 17 000 exemplaires

■ Service Communication
Communauté de Communes
Terre de Camargue
26, quai des croisades
30220 AIGUES-MORTES
Tél: 04 66 73 91 38
Fax: 04 66 53 81 97
communication@terredecamargue.fr

ZONE D'ACTIVITES TERRE DE CAMARGUE

Depuis plusieurs mois, la Zone d'Activités a bénéficiée d'une politique de dynamisation du site : Réfection du rond-point, installation de ralentisseurs -plateaux adaptés à la circulation des poids lourds, abattage de pins, installations de potelets amovibles, amélioration de l'éclairage...). Les travaux d'amélioration de l'éclairage public et la mise en place de béton désactivé sur un certain nombre de points posant problème au niveau de l'entretien (embellissement de la ZA) ont été réalisés en novembre. L'abattage des arbres présentant un risque incendie entre la RD 62 et la ZA sera réalisé

FIBRE OPTIQUE : étude de faisabilité



La Communauté de Communes Terre de Camargue souhaite accompagner l'aménagement numérique du territoire en apportant aux entreprises résidentes de la Zone d'Activité Terre de Camargue à Aigues Mortes l'accès aux services de télécommunications très haut débit.

En effet, les entreprises résidentes sont demandeuses d'un accès au Très Haut Débit. Mais il faut savoir que les investissements nécessaires pour implanter la fibre optique sont des opérations rentables pour les opérateurs uniquement dans les zones à forte concentration de clientèle potentielle. Ces derniers n'envisagent donc pas d'intervenir à court terme sur notre secteur.

Une nouvelle piste va donc être explorée. En effet, la Communauté de Communes, en tant que pouvoir public peut intervenir dans le secteur des télécommunications dans le cadre de sa compétence de développement économique* au profit de la Zone d'Activités et de ses entreprises. Cette opération

ne concerne que les professionnels de la ZA. Pour mener à bien ce projet, la Communauté de Communes Terre de Camargue a mandaté le bureau d'études spécialisé EMESYS. La fibre optique pourrait être opérationnelle pour la fin de l'année 2014. Le montant de l'investissement consenti par la CCTC avoisinerait les 200 000 €.

*: intervention réglementée par l'article 1425.1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Quelques enjeux liés à l'installation de la fibre optique sur la Zone d'Activités :

- Permettre la poursuite du développement d'entreprises en pleine expansion;
- Attirer des entreprises nouvelles et innovantes;
- Viser le label ZA THD (label officiel français identifiant les Zones d'Activités ayant une offre concurrentielle de services de connexion internet sur fibre optique de débit supérieur ou égal à 100Mbps/s) qui permet de récompenser les efforts des aménageurs et d'apporter une visibilité aux entreprises. Début 2013, seules 11 Zones d'Activités étaient labellisées THD en France.

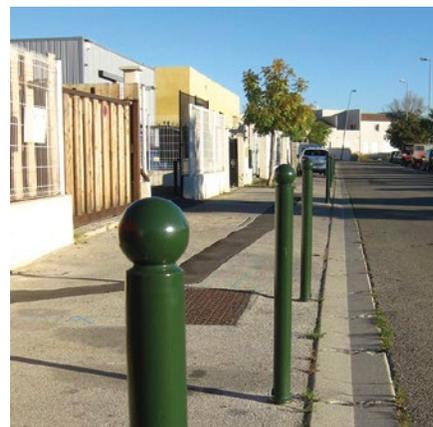
POTELETS : éviter les stationnements inopportuns

Conformément à son engagement auprès des professionnels de la Zone d'Activités, la Communauté de Communes Terre de Camargue a mis en place 93 potelets (pour un montant de 14 000 €) sur la partie Est de la zone d'activité.

Ces potelets libèrent l'espace public des roches anciennement installés pour éviter les stationnements inopportuns (caravanes, camions...) et améliorent l'esthétique de la zone.

Les professionnels disposent désormais d'une clef leur permettant d'enlever ou de remettre les potelets amovibles en fonction de leurs besoins.

Une seconde tranche est envisagée pour 2014 en fonction des résultats qui seront observés durant les mois à venir.



Aménagement du territoire

TRAVAUX STRUCTURANTS

La CCTC participe à l'aménagement de la rive droite du chenal d'Aigues-Mortes

La rive droite du chenal maritime d'Aigues-Mortes fait l'objet d'importants travaux menés par différents maîtres d'ouvrage selon un phasage précis permettant leur réalisation :



■ La **Communauté de Communes Terre de Camargue** a démarré, depuis le mois d'octobre des travaux de réseau (transfert des effluents) visant à raccorder la commune de Saint Laurent d'Aigouze à la station d'épuration intercommunale située à Le Grau du Roi et d'y voir ainsi traitées ses eaux usées.



■ Le **Conseil Général du Gard** va aménager l'ancien chemin de halage (chemin du Môle) reliant Aigues-Mortes à Le Grau du Roi sur la rive droite du chenal Maritime en liaison douce. Le premier tronçon jusqu'à la cave du Môle sera en voie partagée (travaux 2013-2014), le deuxième tronçon jusqu'à Le Grau du Roi sera en voie verte réservée aux piétons et vélo (travaux 2014-2015). Cette intervention s'inscrit le cadre de l'opération Grand Site Camargue Gardoise liant la Tour Carbonnière à Saint Laurent d'Aigouze, les remparts d'Aigues Mortes et le site de l'Espiguette sur Le Grau du Roi. C'est également l'aboutissement dans le Gard de la Via Rhôna, itinéraire cyclable du Lac Léman à la mer Méditerranée.

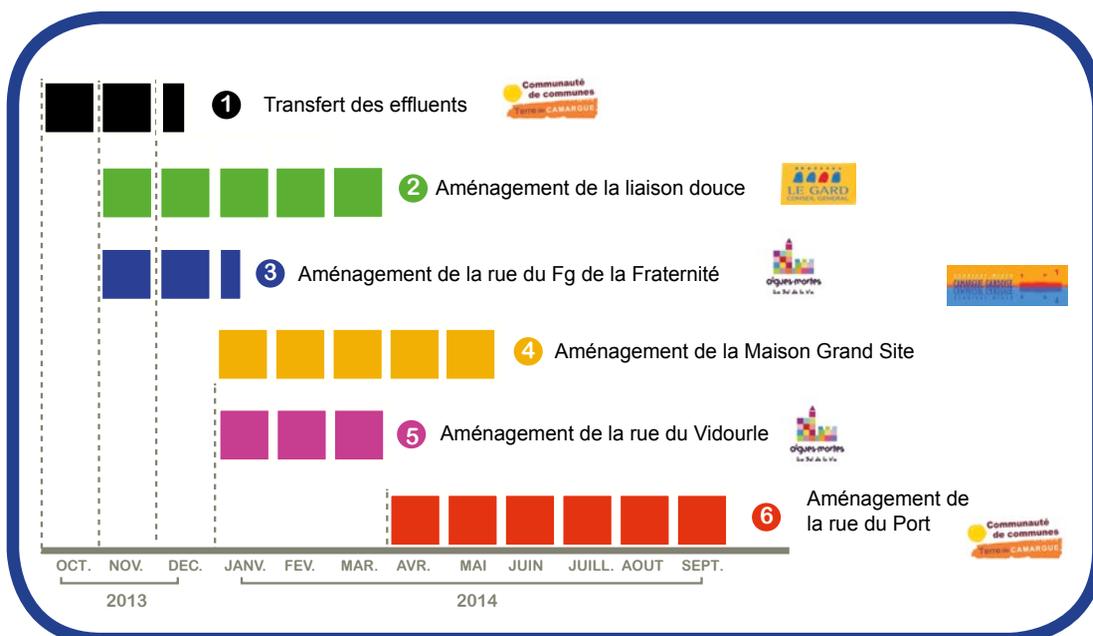
■ Parallèlement aux travaux du Conseil général, la **Commune d'Aigues-Mortes** poursuivra et finalisera l'aménagement de la rue du Faubourg de la Fraternité.

■ A la suite, le **Syndicat Mixte de la Camargue gardoise** aménagera la Maison du Grand Site au gîte de la Marette, en bordure du chemin de halage. Ce site d'accueil du public, accessible à tous, permettra de découvrir toutes les richesses du patrimoine naturel, paysager et culturel de la Camargue gardoise.

■ A l'issue de ces différents chantiers, la **Commune d'Aigues Mortes** effectuera un réaménagement de la rue du Vidourle (réfection et éclairage public).

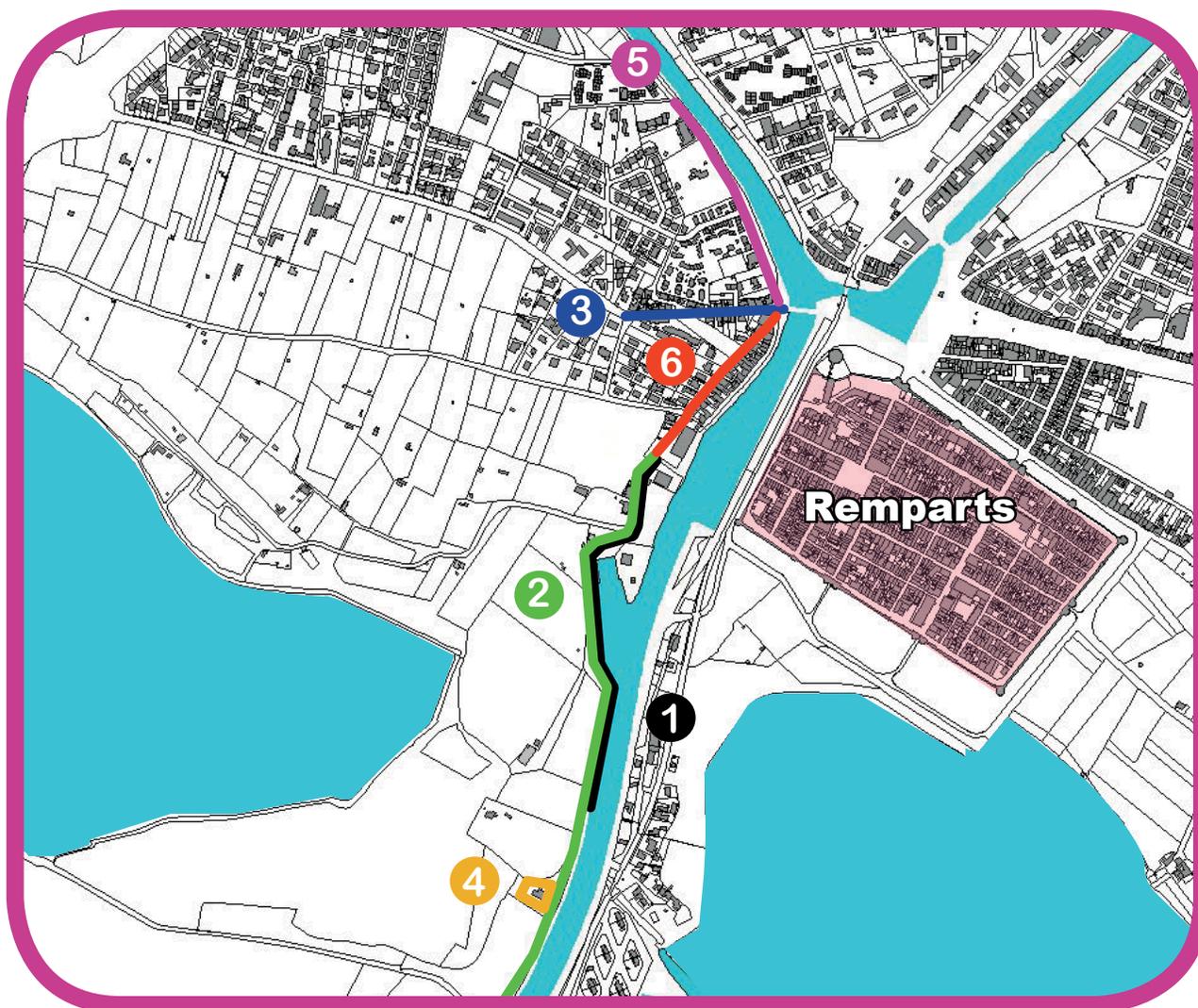
■ Enfin, l'ensemble de ces travaux étant achevé, la Communauté de Communes Terre de Camargue pourra effectuer la réfection complète de la rue du Port (réseaux et voirie) achevant ainsi un cycle de près de 8 mois de travaux sur le secteur.

Un calendrier pour se repérer dans le temps...



NB. Ces indications sont prévisionnelles vis à vis des éventuels aléas de chantier.

Une carte pour se repérer dans l'espace ...



Aménagement du territoire

PROLONGEMENT DE PROMENADE

Quai des Croisades à Aigues-Mortes



Tronçon de promenade déjà existant

La Communauté de Communes poursuit sa politique d'aménagement du territoire avec le prolongement de la promenade du Quai des Croisades.

En effet, le quai des Croisades à hauteur de la CCTC présente actuellement des insuffisances à divers niveaux : érosion des berges, présence de blocs de béton obsolètes, stationnement « anarchique » en épi au droit des berges, absence de trottoirs ou de zone délimitée pour la circulation des piétons, alimentation électrique et en eau potable du ponton manquant de sécurisation...

La CCTC a donc confié au Cabinet Merlin Ingénieurs Conseil une étude de faisabilité dont les objectifs sont de prolonger la promenade existante sur le haut du quai des croisades, en réorganisant les circulations piétonnes et les accès aux administrations, tout en sécurisant les circulations dites douces et enfin d'organiser la circulation et le stationnement des véhicules.

De nombreuses contraintes ont été identifiées : maintenir un stationnement conséquent sur la zone, rendre l'ensemble des aménagements conforme à la réglementation PMR (Personnes à Mobilité Réduite), stopper le phénomène d'érosion du pied de berge... De plus, les travaux devront permettre d'améliorer les accès au ponton flottant et de reprendre les alimentations électriques et en eau potable. Plusieurs projets sont à l'étude pour des montants avoisinant 360 000 €. Le choix final interviendra en fin d'année pour un démarrage des travaux début 2014.

Collecte des OM
Tri sélectif
Centre d'enfouissement technique
Propreté urbaine
Déchets industriels
Nettoyage industriel

PRÉSERVONS L'ESSENTIEL

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

S.M.N.
Zone Technique
34280 LA GRANDE MOTTE
Tél: 04.67.56.45.64
Fax: 04.67.56.45.69

LE CODE DES MARCHES PUBLICS

Il énonce des grands principes intangibles et définit les règles de mise en concurrence en ce qui concerne l'achat de fournitures, de prestations de services ou de travaux par les personnes publiques:

- **Liberté d'accès à la commande publique** (si elle remplit les conditions de participation requises, toute entreprise doit pouvoir accéder à un marché public);
- **Egalité de traitement des candidats** (pas de favoritisme entre les candidats);
- **Transparence des procédures** (permet de vérifier que toutes les procédures légales ont été respectées).

Le service de la Commande Publique

Les **deniers publics**, gérés par les entités publiques proviennent des impôts, des recettes et aides diverses versées par l'Etat. Ils sont ensuite répartis et servent à financer les services publics. De par l'importance des montants parfois engagés et de par leur nature (caractère public), leur **utilisation est très encadrée**.

Au sein de l'administration de la Communauté de Communes Terre de Camargue, un service composé de 3 personnes y est dédié, il s'agit du «service de la commande publique».

Dès le premier euro, tout achat est un marché public, c'est-à dire un **contrat** conclu à titre onéreux entre la Communauté de Communes et des entreprises pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures, ou de services.



Questions à la chef de service Marie-Pierre Duprat-Jeannot

Quelles sont les missions du Service de la Commande Publique de la CCTC?

Ce service est un service transversal, directement rattaché à

la Direction Générale des Services. Lorsqu'on investit de l'argent public, il faut respecter les procédures du Code des marchés publics. Ces procédures sont différentes en fonction des types de marchés, des prestations (fourniture, service, travaux...) et des montants. J'assiste les services dans l'évaluation de leurs besoins et rédige les contrats publics. Je dois donc être en permanence informée de l'actualité juridique des contrats publics, étant donné que le droit des marchés publics est un droit mouvant. Cela oblige à une curiosité permanente.

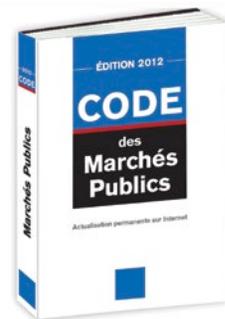
Qu'est-ce qu'un gestionnaire des marchés publics?

C'est un acteur des finances publiques dans la mesure où il contribue à l'efficacité de la commande publique et à la bonne utilisation des deniers publics. Je veille à ce que les passations de marchés publics se fassent suivant la réglementation en vigueur. Pour ce faire,

je dois définir les besoins le plus précisément possible, respecter les obligations de publicité et de mise en concurrence et enfin, mettre en place les critères de choix de l'offre économique la plus avantageuse. Faire preuve d'initiative, de persévérance, être autonome, avoir un esprit de synthèse et être intègre sont des qualités indispensables au poste de responsable de la commande publique.

On entend parfois parler de «lenteur administrative»?

En effet, la mise en œuvre des procédures de passation des marchés publics implique des contraintes administratives, techniques, et de temps qui étonnent parfois nos partenaires privés. Par exemple, selon les procédures engagées, le Code des Marchés Publics impose des délais parfois très longs avant de pouvoir conclure un contrat. Mais le bénéfice généré par ces contraintes est la garantie du respect des grands principes guidant les marchés publics : la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures (cf. encadré p.6).





CHRONIQUE

du tri

Donnons une seconde vie

Les lendemains de Noël et du jour de l'an font partie des jours les plus chargés de l'année pour la collecte des déchets. En effet, lorsque la fête est finie, il faut ensuite songer à se débarrasser proprement des emballages, du sapin,

Cette année, hors de question de jeter n'importe quoi, n'importe où



Récipients en verre

Les bouteilles de vin et de champagne ainsi que les bocaux de foie gras ou autre que je ne garde pas iront dans le conteneur à verre... Inutile de les laver au préalable...



Canettes en aluminium, bouteilles en plastique

Les boîtes de conserve, les canettes diverses (bière, Coca etc.) iront dans la poubelle sélective (poubelle jaune ou sac jaune), tout comme les bouteilles et les flacons en plastique.



Emballages de cadeaux

La majorité des emballages cadeaux n'est pas recyclable. En effet, beaucoup contiennent du plastique (films transparents, effet aluminium...) ou sont fabriqués à partir de papiers en fin de vie (fibres de papier trop courtes pour être recyclées). Le bolduc n'est pas recyclable non plus.

Donc, à part les papiers Kraft (il en existe aujourd'hui de très jolis et en couleur) que vous pouvez mettre dans le container bleu (avec les papiers), placez vos emballages dans votre poubelle ordinaire.



à nos déchets de Noël !

des bouteilles mais aussi d'autres objets encombrants !...

..... Offrons une seconde vie à nos déchets



Sapins de Noël

Une fois les fêtes de fin d'année passées et après avoir fièrement égayé nos intérieurs, de nombreux sapins de Noël sont abandonnés sur les trottoirs de nos villes. Ils y restent plusieurs jours faute de collecte en porte à porte. Il existe pourtant des solutions :

- Les déposer en déchèterie (sapins naturels (sans décoration) et artificiels). Les déchèteries d'Aigues Mortes, Le Grau du Roi et Saint Laurent d'Aigouze vous accueillent du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14 à 17h30 (samedi matin uniquement pour les installations d'Aigues Mortes et Saint Laurent d'Aigouze) ;
- Les amener à la plate-forme de compostage de l'Espiguette – Le Grau du Roi (sapins naturels sans décoration et non floqués). Ils seront alors transformés en compost.

Pour tout apport de sapin, du compost vous sera offert (prévoir un contenant et une pelle).



Vêtements, chaussures, sacs, linge de maison...

Tous les articles textiles et de maroquinerie ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères. En effet, plutôt qu'ils soient incinérés, il est préférable qu'ils soient valorisés. En les déposant dans les colonnes, situées en déchèterie ou au sein de certains quartiers, ils vont être triés puis intégrer le réseau caritatif ou, si leur état ne le permet pas, être recyclés en feutrine ou moquette.



Jouets, consoles, petit électroménager...

Tous les objets électriques ou électroniques, c'est-à-dire contenant une pile, alimenté par l'électricité ou des capteurs solaires, contiennent des substances très polluantes. Ils doivent donc être ramenés en déchèteries afin de permettre le recyclage de ces matières.



Tous motivés pour trier nos déchets!

Le tri des déchets est un geste reflexe fondamental que nous devons tous adopter.

■ Si vous triez vos déchets, pourquoi avez-vous raison de le faire ?

■ Si vous ne triez pas encore vos déchets, il devient urgent de rejoindre la communauté des trieurs... voici pourquoi :



Trier pour limiter les quantités de déchets à incinérer.

Les emballages représentent la moitié du volume des poubelles. Trier permet de limiter la poubelle classique en donnant une nouvelle vie aux matériaux recyclables.



Trier pour limiter les coûts des déchets.

L'incinération est un mode de traitement qui coûte bien plus cher que le recyclage. Elle nécessite des moyens techniques et une sécurité très importants qui justifient le prix. Le recyclage occasionne lui une dépense pour le tri des matériaux mais aussi des recettes liées à la revente des matières premières.



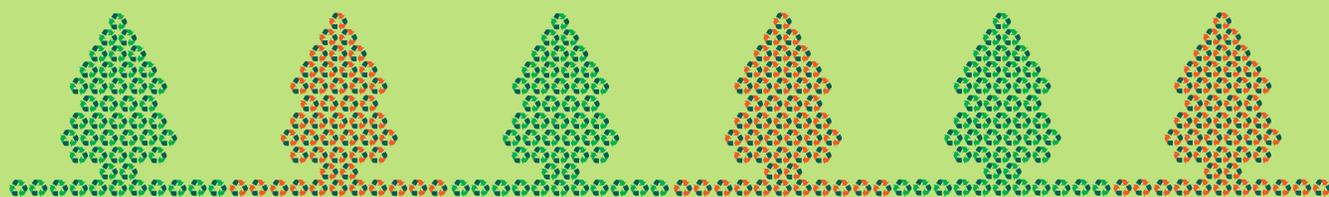
Trier pour économiser les matières premières.

Par exemple, chaque tonne de bouteilles et flacons plastiques recyclée permet l'économie de 620 litres de pétrole et près de 250 m³ de gaz naturel. 1,5 millions de tonnes de CO₂ ne sont pas émises. Chaque déchet recyclé devient une nouvelle matière première utilisée pour fabriquer de nouveaux objets.



Trier pour créer des emplois.

Les métiers de la collecte, du tri et du recyclage, mais aussi de l'animation sont autant d'emplois créés grâce à la mise en place de la collecte sélective.



Ramassage des encombrants : Halte aux idées reçues !

Les encombrants sont à déposer en déchèteries d'Aigues-Mortes, de Le Grau du Roi ou de Saint Laurent d'Aigouze. La CCTC organise une collecte en porte à porte pour les personnes qui ont des difficultés à se déplacer ou sans véhicule.

Contrairement aux idées reçues, le ramassage ne se fait pas à un jour fixe en début de mois et peut varier d'un mois sur l'autre en fonction de divers impératifs de collecte du prestataire. De plus, le prestataire ne passe que dans les rues inscrites sur son planning de rendez-vous.

Du côté de l'usager, il est donc **NÉCESSAIRE ET OBLIGATOIRE DE PRENDRE RENDEZ-VOUS** au numéro vert gratuit 0800 004 227 (horaires d'appel du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h à 12h).

Le prestataire inscrira alors dans son plan de collecte de passer devant chez vous et vous serez informé du jour précis du ramassage. Les encombrants sont à déposer sur le domaine public la veille au soir du jour de collecte.

Attention, les encombrants déposés sur le domaine public, en dehors des jours de collecte sont passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à 1500 € (contravention de 5ème classe*).

Nous comptons sur vous pour garder nos villes propres ! N'hésitez pas à garder l'affichette ci-dessous en pense-bête ou à l'afficher dans vos hall d'entrée d'immeuble.

Renseignements : contactez la Communauté de Communes Terre de Camargue au 04 66 73 91 28.

* : Art. R635-8 du code pénal modifié par décret n° 2007-1388 du 26 septembre 2007, (Art 4 JORF 28 sept. 2007)



ATTENTION



Il est **STRICTEMENT INTERDIT** de déposer des encombrants sur le domaine public sans appeler au préalable le :

N° Vert 0800 004 227

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



qui vous indiquera la date de ramassage des encombrants.

Les dépôts sauvages sont passibles d'une contravention de 5ème classe d'un montant de 1500 €.

DELIBERATIONS du Conseil Communautaire

Définition : une délibération est un acte administratif (acte juridique fait dans le cadre de l'administration et dans un but d'intérêt général) à caractère exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication ou à sa notification aux personnes concernées et à leur transmission au représentant de l'Etat (contrôle de légalité en Préfecture).

Délibérations du 22 Juillet 2013

SUBVENTION

Adoption du contrat territorial départemental 2012-2013-2014. Dans ce cadre, la CCTC recevra une subvention de 43 574€ de soutien (pour travaux de voirie et eau pluviale)

*Pour : 27 / Contre : 0
Abstentions : 0*

DECHETS

Rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du Syndicat Mixte Entre Pic et Etang (SMEPE) où la CCTC adhère.

*Pour : 27 / Contre : 0
Abstentions : 0*

CANTINES SCOLAIRES

Fixation des tarifs pour l'année scolaire 2013-2014.

*Pour : 27 / Contre : 0
Abstentions : 0*

ZONE D'ACTIVITES

Etude de faisabilité pour la mise en place de la fibre optique sur la Z.A Terre de Camargue.

*Pour : 27 / Contre : 0
Abstentions : 0*

REPAS A DOMICILE

Fixation des tarifs des repas fournis aux mairies pour les CCAS et les ALSH pour l'année 2013-2014.

*Pour : 27 / Contre : 0
Abstentions : 0*

SERVEUR CARTOGRAPHIQUE

Convention de partenariat 2013 pour l'installation et la maintenance d'un serveur cartographique avec la Communauté de Communes Rhony Vistre Vidourle.

*Pour : 31 / Contre : 0
Abstentions : 0*

SUBVENTIONS

Demande de subventions au Conseil Général du Gard dans le cadre de l'étude préliminaire à la construction de médiathèques intercommunales.

*Pour : 31 / Contre : 0
Abstentions : 0*

CUISINE CENTRALE

Adoption d'un règlement en cas de suspicion de TIAC (Toxi-Infection Alimentaire Collective)

*Pour : 31 / Contre : 0
Abstentions : 0*

CULTURE

Achat de livres et supports audio et/ou vidéo pour les bibliothèques de secteur.

*Pour : 31 / Contre : 0
Abstentions : 0*

Délibérations du 23 Septembre 2013

Délibérations du 28 Octobre 2013

EAU

Convention de servitude avec les propriétaires des parcelles traversées dans le cadre du projet de transfert des effluents de la commune de Saint Laurent d'Aigouze à la Station d'Épuration Intercommunale.

Pour : 31 / Contre : 0
Abstentions : 0

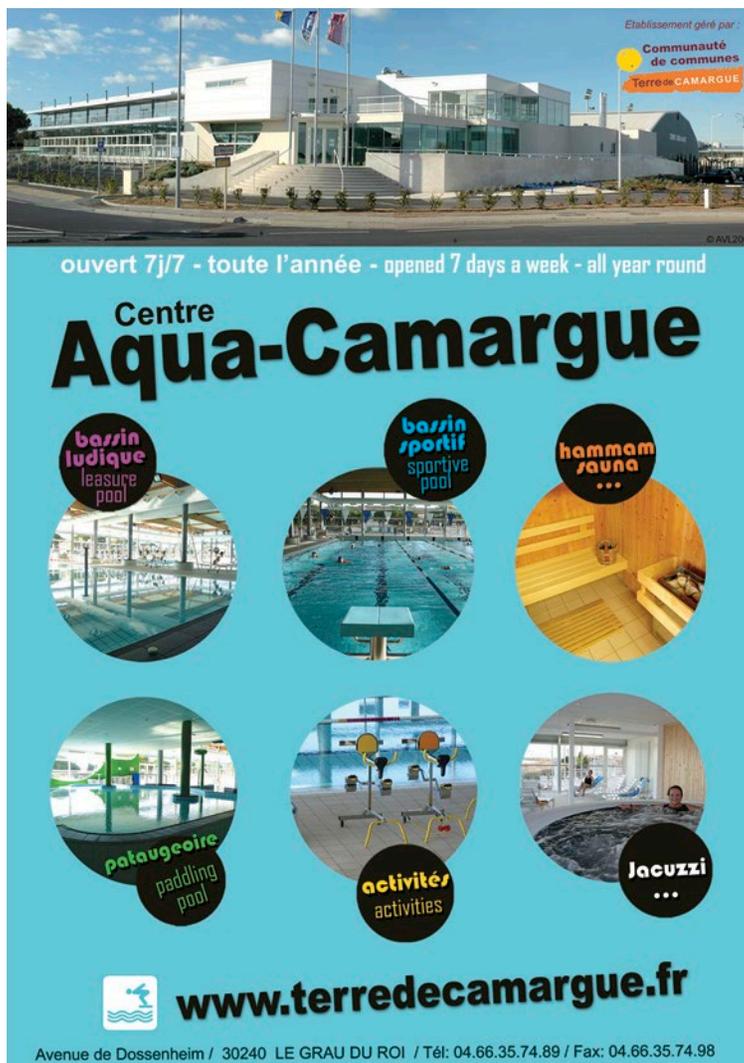
AQUA-CAMARGUE

Modification du règlement intérieur (espace détente).

Pour : 31 / Contre : 0
Abstentions : 0

Rappel :

Le Conseil Communautaire de la CCTC est composé de 37 délégués (7 pour Saint Laurent d'Aigouze ; 14 pour Aigues-Mortes et 16 pour Le Grau du Roi).



Établissement géré par :
Communauté de communes
Terre de CAMARGUE

ouvert 7j/7 - toute l'année - opened 7 days a week - all year round

Centre Aqua-Camargue

- bassin ludique / leisure pool
- bassin sportif / sportive pool
- hammam / sauna
- patageoire / paddling pool
- activités / activities
- Jacuzzi

www.terredecamargue.fr

Avenue de Dossenheim / 30240 LE GRAU DU ROI / Tél: 04.66.35.74.89 / Fax: 04.66.35.74.98

BREVES

CANTINE & ACOUSTIQUE

Etude d'amélioration

Des crédits sont mobilisés pour faire établir un diagnostic et une étude pour l'amélioration acoustique de diverses cantines. Ces études reposeront à la fois sur des mesures acoustiques des locaux et sur l'analyse globale des lieux, afin non seulement de limiter la réverbération de l'enveloppe des locaux, mais aussi d'en analyser les fonctionnements et les flux pour réduire les nuisances à la base. Cette démarche globale de recherche de qualité acoustique devra être assurée par un architecte et un acousticien expérimenté.

PROJET DE SELF SERVICE

Cantine du Repausset-Levant

Suite à une première étude qui a permis de définir la nature et le montant des travaux à réaliser pour modifier le restaurant scolaire du Repausset-Levant en self service, la CCTC est en train de sélectionner un architecte.

Tout devra être mis en œuvre pour que le nouveau projet soit opérationnel à la rentrée de septembre 2014. Le montant prévu de l'opération sera proche des 500 000 €.

Contes et chansons avec Loula Luz

Samedi 14 décembre - Bibliothèque d'Aigues-Mortes



11:00 Il était un petit homme

Entre chansons à gestes et comptines, un petit homme part en goguette pour le plaisir des oreilles des plus petits. Sur son chemin il rencontre un lapin à la recherche de son doudou et un chien qui ne sait plus dire bonjour.

Jeune public 2-4 ans (25 min).

17:30 Il était une fois une histoire

Quand une mouche vole une omelette, qu'une sorcière tombe amoureuse, que des éléphants noirs deviennent gris, que trois petits cochons échappent au grand méchant loup : tout est en place pour de drôles d'histoires.

Jeune public à partir de 5 ans (40 min).

Pour les 2 spectacles, la jauge étant limitée, nous vous conseillons de réserver au 04 66 53 68 16.

Heure du Conte

Mercredi 18 décembre

Bibliothèques d'Aigues-Mortes de Le Grau du Roi

Nicolas et Mireille accueilleront les enfants de 4 à 9 ans à 11 heures à Aigues-Mortes et à 15 heures à Le Grau du Roi pour des «heures du conte» de Noël exceptionnelles...

> Infos au 04 66 53 68 16 (Aigues-Mortes) et 04 66 53 04 63 (Le Grau du Roi).



Bibliothèques et Téléthon



Samedi 7 décembre aura lieu au Palais des Sports et de la Culture de Le Grau du Roi la journée du Téléthon. Cette année, les bibliothèques intercommunales vont participer d'une façon peu commune.

En effet, de nombreux lecteurs ont la gentillesse de donner des ouvrages à la bibliothèque. Tous ne rejoignent pas le fonds de collection, beaucoup y étant déjà présents. Ce sont ces doubles qui seront mis en vente au profit du Téléthon, à 50 centimes ou 1 Euro, selon leur format.

Horaires des bibliothèques

De nouveaux créneaux plus accessibles aux actifs

Le Réseau des bibliothèques a adopté depuis la rentrée de nouveaux horaires d'ouverture tout public et a souhaité aménager des créneaux pour les publics actifs. Les bibliothèques seront donc désormais ouvertes le vendredi jusqu'à 19h30 et le samedi de 9h à 13h. Une autre façon de démarrer le week end en lecture et en famille!

Vacances de Noël

Durant les vacances, les bibliothèques seront ouvertes le mardi 24, le jeudi 26 et le vendredi 27 décembre de 14 à 18h. Pas d'ouverture durant la semaine du 30 décembre au 5 janvier. Réouverture le 6 janvier.

RESEAU des bibliothèques intercommunales d'Aigues-Mortes, de Le Grau du Roi et de St Laurent d'Aigouze.

Horaires d'hiver

de mi-septembre à mi-juin

Mardi 14h-18h

Mercredi 9h-12h et 14h-18h

Vendredi 9h-12h et 14h-19h30

Samedi 9h-13h

+ d'infos sur :

www.terredecamargue-culture.fr

Coups de coeur

Dès janvier 2014, les bibliothèques de la Communauté de communes vous feront partager leurs coups de cœurs et ceux de leurs lecteurs.

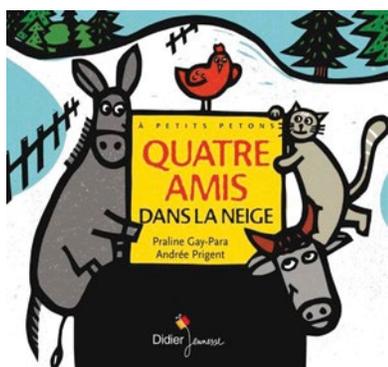
A raison d'une fois par mois les bibliothécaires sélectionneront, pour vous, des œuvres et des auteurs qui les ont touchés. Littérature, musique, bandes dessinées, cinéma, albums jeunesse, essais, polars, sciences humaines, actualités, biographies,

Vous pourrez retrouver nos sélections, dans les bibliothèques (signalées par un cœur violet pour les adultes et un cœur rose pour la jeunesse) et sur le site de la CCTC.

Nous vous rappelons que l'ensemble des collections est consultable sur le catalogue en ligne, via le portail des bibliothèques www.terredecamargue.culture.fr

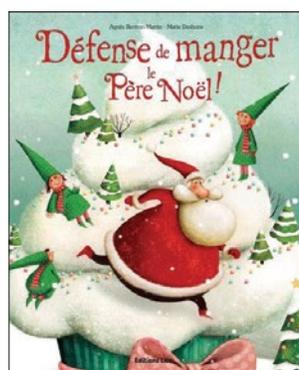
Lectures de Noël

Une sélection d'ouvrages à consulter dans vos bibliothèques...

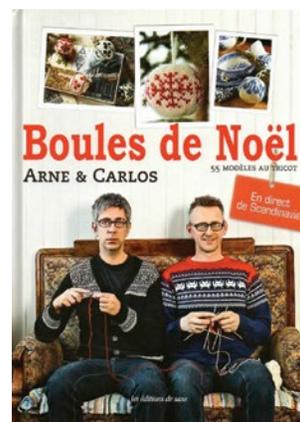


« 4 amis dans la neige »
de Praline Gay-Para, Andrée Prigent et Céline Murcier

Une nuit froide de Noël, un fermier affamé, quatre animaux en fuite, une mamie en quête de compagnie... Un joli conte pour les petits à partir de deux ans dans la lignée des musiciens de Brême.



«Défense de manger le père Noël»
de Agnès Martin-Bertron et Marie desbon Boudinet est un géant pas du tout méchant mais terriblement gourmand ! Quand Noël arrive et qu'il neige à gros flocons, le géant est très content : de la chantilly qui tombe du ciel, quelle veine !



«Boules de Noël : 55 modèles de tricot»
de Arne & Carlos

Dans ce livre Arne & Carlos dévoilent leur univers débordant d'imagination. Réalisez 55 modèles de boules décoratives tricotées avec une seule explication.

La CCTC et le Mois du Film Documentaire

Cette année, la CCTC s'est associé à LR Cinéma (Languedoc Roussillon Cinéma), à LR2L (Languedoc Roussillon Livre et Lecture) et au Cinéma Vog dans le cadre de la manifestation nationale du Mois du Film Documentaire. Après la signature du livre «Camargue plein ciel» (Ed. au diable vauvert) par Philippe Colombaud, photographe, le film «La cité du soleil» (Cosmographe Productions) de Yann Sinic et Nathalie Combe, tourné à La Grande-Motte a été diffusé jeudi 14 novembre. Le tout a été suivi d'un débat.

Photo : Yann Sinic



CENTRE AQUA-CAMARGUE

Les activités à la carte



AQUAGYM

Tous les jours de 12h à 13h et de 19h à 20h du lundi au vendredi.



AQUABIKE

Du lundi au vendredi de 13h à 14h + lundi de 14h à 15h et de 15h à 16h + vendredi de 20h à 21h + samedi de 11h à 12h et de 12h à 13h



COURS NATATION ENFANTS

Trois séances le mercredi et le samedi, deux de 9h à 10h et une de 10h à 11h.



COURS NATATION ADULTE

APPRENTISSAGE :
1 séance le mercredi et le samedi de 10h à 11h.
PERFECTIONNEMENT :
1 séance le lundi et le jeudi de 19h à 20h .



ESPACE DETENTE

Ouvert tous les jours; le lundi de 12h à 20h, du mardi au jeudi de 10h à 20h, le vendredi de 10h à 21h, le samedi de 10h à 19h et le dimanche de 9h30 à 12h30.

HAMMAM, SPA,
SAUNA ET SOLARIUM



DECOUVERTE DE L'EAU

Le mercredi de 11h à 12h (pour les enfants de 4 ans à 5 ans et demi).



Les tarifs varient en fonction de l'activité choisie, du nombre de séances et de la typologie de l'utilisateur (enfant, adulte, PMR, étudiant, demandeur d'emploi, bénéficiaire des minima sociaux sur pièce justificative).

Plus d'infos sur www.terredecamargue.fr
cliquez sur le pictogramme « piscine »

Attention : la piscine sera fermée pour vidange à partir du lundi 9 décembre. Réouverture le samedi 21 décembre aux horaires de petits vacances.